

Sujet : RE: Prélèvement dans la nappe d'Anthy pour une alimentation en eau potable

De : LALECHERE Jean-Baptiste - Santé/SD/RHONE-ALPES/DD74/DTARS/POLE SANTE PUBLIQUE/ENVIRONNEMENT ET SANTE/EAUX D'ALIMENTATION <Jean-Baptiste.LALECHERE@ars.sante.fr>

Date : 26/11/2025 à 17:21

Pour : "sofia.goumas@haute-savoie.gouv.fr" <sofia.goumas@haute-savoie.gouv.fr>, RIOBE Louise - DDT 74/SEE/GRE <louise.riobe@haute-savoie.gouv.fr>

Copie à : ROBAUX, Véronique (ARS-ARA) <Veronique.roboux@ars.sante.fr>, ARS-DT74-EAU <ARS-DT74-EAU@ars.sante.fr>, MONSAINGEON Timothée (Chef de cellule) - DDT 74/SEE/GRE <timothee.monsaingeon@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

En réponse à votre courrier du 4 novembre 2025 concernant l'autorisation environnementale du prélèvement dans la nappe d'Anthy, le dossier nous apparaît complet et régulier en ce qui concerne les intérêts dont nous avons la charge.

Seule la correction d'une erreur sera à apporter au chapitre 2.2.2 QUALITE DE LA RESSOURCE :

« Les principaux résultats sont les suivants (cf. **Figure 18**) :

Sur le plan organoleptique, on note l'absence de couleur, de saveur, et d'odeur sauf pour un résultat « non acceptable » relevé lors de l'analyse PAP du 16/12/2019. Ceci semble être corrélé à une valeur anormale de Carbone Organique Total (10,9mg/L en fin d'essai, contre une valeur stable autour de 3 mg/L) »

Les autres valeurs de COT mesurées sur l'eau de ce forage sont toutes inférieures à 0,6 mg/l et qui ne donc pas « stable autour de 3 mg/l », comme le montre la synthèse des résultats d'analyses page suivante.

La procédure d'autorisation et de révision des périmètres de protection au titre du code de la Santé publique, est en cours d'instruction par l'ARS.

Cordialement,

Jean-Baptiste LALECHERE

Technicien de Sécurité Sanitaire

=> Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation Départementale de Haute-Savoie

Service Environnement-Santé

7, rue Dupanloup | 74000 ANNECY

Tél. : 04 26 20 93 73

De : ARS-DT74-DELEGUE-TERRITORIAL <ARS-DT74-DELEGUE-TERRITORIAL@ars.sante.fr>

Envoyé : mercredi 5 novembre 2025 16:34

À : ARS-DT74-SANTE-ENVIRONNEMENT <ars-dt74-sante-environnement@ars.sante.fr>; ARS-DT74-EAU <ARS-DT74-EAU@ars.sante.fr>

Cc : LEMAHIEU, Reynald (ARS-ARA) <reynald.lemahieu@ars.sante.fr>; CHEMIN, Florence (ARS-ARA) <florence.chemin@ars.sante.fr>

Objet : Prélèvement dans la nappe d'Anthy pour une alimentation en eau potable

Bonne réception

Nathalie

De : GOUMAS Sofia - DDT 74/SEE/GRE <sofia.goumas@haute-savoie.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 5 novembre 2025 14:49

À : ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr; sd74@ofb.gouv.fr; sd74@ofb.gouv.fr; ARS-DT74-DELEGUE-TERRITORIAL <ARS-DT74-DELEGUE-TERRITORIAL@ars.sante.fr>;

"BEC Helene (Cheffe de cellule) - DDT 74/SEE/MA" <helene.bec@haute-savoie.gouv.fr>

Cc : RIOBE Louise - DDT 74/SEE/GRE <louise.riobe@haute-savoie.gouv.fr>; "MONSAINGEON Timothée (Chef de cellule) - DDT 74/SEE/GRE"

<timothee.monsaingeon@haute-savoie.gouv.fr>

Objet : Prélèvement dans la nappe d'Anthy pour une alimentation en eau potable

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une lettre de consultation des services relatif au dossier cité en objet.

Si vous avez des observations à formuler, je vous invite à les adresser directement à Madame Riobé (en copie de ce mail).

Cordialement,

--

Sofia GOUMAS

Instructrice police de l'eau

15 rue Henry-Bordeaux - 74998 ANNECY cedex 9

Tél : 04 50 33 77 44

www.haute-savoie.gouv.fr

Image

supprimée

par

l'expéditeur.

Direction Départementale des Territoires

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- LET_consultation_services.pdf (995 ko)
- DLE_AUT_ANTHY.pdf (28 Mo)

2 fichiers, taille totale: 29 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **vendredi 05 décembre 2025 à 14:48 (CET)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=he0wvoUIZBNFdWi3yCABOouX_qZbuKDDMreXotItSDQ

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.16

© Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique